

Homélie de Mgr Batut à la Messe chrismale

Cathédrale de Blois

31 mars 2015

1. Une messe différente de toutes les autres et semblable à toutes les autres

« L'Esprit du Seigneur est sur moi » : cette parole d'Isaïe, annoncée bien des siècles auparavant, c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit. Aujourd'hui même, frères et sœurs, dans cette cathédrale, celui qu'annonçaient les Ecritures entre, il se lève pour faire la lecture, il prend le rouleau d'Isaïe, il trouve le passage où il est écrit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi », puis ayant lu ce passage, il referme le livre et il nous parle.

C'est cette présence continuée du Christ qui fait de la messe chrismale une eucharistie comme les autres, alors qu'elle est différente, à part de toutes les autres.

- La messe chrismale est différente tout d'abord à cause des rites particuliers qui la caractérisent. Il s'agit bien sûr de la consécration des saintes Huiles qui seront utilisées tout au long de l'année pour dispenser les sacrements : l'huile de l'onction des catéchumènes leur donnera la force de Dieu pour lutter contre le mal et marcher à la suite du Christ ; l'huile des malades donnera à ceux qui sont en situation de faiblesse physique ou morale la force de Dieu pour lutter contre la maladie et offrir leur épreuve en s'unissant à l'offrande du Christ ; le Saint Chrême, enfin, dont les baptisés et les confirmés reçoivent l'onction, sera utilisé aussi pour donner le sacrement de l'ordre aux prêtres, et la plénitude de ce sacrement aux évêques.

Différente, la messe chrismale l'est aussi par la constitution de notre assemblée. Ce ne sont pas seulement les paroissiens habituels de la cathédrale qui sont réunis ce soir mais vous tous, représentant les diverses communautés de notre diocèse (en particulier les communautés religieuses pour lesquelles nous avons une pensée particulière en cette année de la vie consacrée). Sont présents aussi autour de moi les ministres ordonnés, prêtres et diacres : les jubilaires sont à l'honneur, et nous savons que ceux que l'âge, la maladie, l'éloignement ont empêchés de se joindre à notre assemblée sont en profonde communion avec nous. Enfin, au centre de la communauté que nous formons, représentative de notre diocèse dans sa variété et la variété des appels de Dieu, l'évêque, tout pécheur qu'il est, est en sa personne le signe de la succession apostolique, le signe et le garant de la présence du Christ au milieu de son peuple : le Christ qui est la vérité de la parole qui nous est donnée à entendre, la source de notre vie et de notre fécondité, le chemin assuré qui nous conduit vers le Père.

- En même temps cependant, notre eucharistie de ce soir est aussi comme les autres : en effet, comme toute eucharistie, elle se caractérise par la Parole proclamée et par le sacrement célébré et partagé. L'extraordinaire de l'incarnation, Dieu qui parle à nos oreilles, Dieu qui se fait chair et qui se fait pain, est devenu l'ordinaire de la vie chrétienne auquel nous participons de dimanche en dimanche, et plus souvent encore si nous le pouvons et si nous le désirons. La vie chrétienne est en effet une vie accompagnée par la présence vivante, agissante, transformante du Christ Seigneur qui, fidèle à sa promesse, est avec nous tous les jours jusqu'à la fin des temps.

2. De l'onction du Christ à l'onction de ses ministres

Le mot « Christ », vous le savez, traduit en grec le mot hébreu « Messie » : la parole d'Isaïe que Jésus reprend dans la synagogue de Nazareth, « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce

que le Seigneur m'a consacré par l'onction », peut se traduire plus simplement : « l'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur a *fait de moi un messie*. » Les deux expressions « consacrer par l'onction » et « faire de quelqu'un un messie » sont équivalentes. Mais que veut dire être « messie » ? que veut dire être « consacré par l'onction » ? Cela veut dire pour une personne (la personne du roi par exemple, dans l'Ancien Testament), être marquée, imprégnée de l'Esprit saint, au point que la vie de cette personne n'est plus intelligible qu'à partir de cette présence en elle de l'Esprit de Dieu. La personne, dans toute son existence, ne se comprend qu'à partir de cette présence, de cette habitation, de cette imprégnation. C'est d'ailleurs la question que l'on se pose pour Jésus : qui est-il pour dire ce qu'il dit, qui est-il pour faire ce qu'il fait ? Aucun homme en effet ne peut dire ce qu'il dit, aucun homme n'a jamais fait ce qu'il fait. Jésus lui-même retournera un jour la question à ses disciples : « qui dites-vous que je suis ? » Et Pierre, au nom des autres disciples, répondra : « Tu es le *Christ*, le *Messie*, le Fils du Dieu vivant. »

Ce lien entre l'être et l'agir de Jésus, qui révèle son identité de Messie, est souligné en bien d'autres passages du Nouveau Testament, en particulier au chapitre 10 des Actes. Dans ce texte, c'est encore Pierre qui prend la parole, chez le centurion Corneille : « vous connaissez Jésus de Nazareth, ses débuts en Galilée, comment Dieu l'a *consacré par l'Esprit Saint* et rempli de sa puissance afin qu'il passe en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient sous le pouvoir du démon » (10, 38). Si Jésus est passé partout « en faisant le bien », c'est-à-dire en mettant à l'œuvre la puissance de libération qu'il tient de Dieu son Père, c'est parce qu'il a reçu l'onction de l'Esprit Saint : ce même Esprit l'a envoyé « porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres ».

La puissance de Dieu qui est à l'œuvre dans la vie terrestre de Jésus pour libérer et faire vivre, n'est intelligible qu'à partir de cette onction, de cette consécration, de cette présence en lui de l'Esprit. Et si vous vous souvenez de ces paroles d'Actes 10, vous vous souvenez peut-être aussi que ces mêmes paroles sont utilisées dans la liturgie de l'ordination des prêtres lorsque, au moment de faire l'onction de leurs mains avec le saint chrême, l'évêque leur dit : « que le Seigneur Jésus-Christ, lui que le Père a consacré par l'onction et rempli de puissance, vous fortifie pour sanctifier le peuple chrétien et pour offrir à Dieu le sacrifice eucharistique. »

3. *Un sacrement qui garantit les sacrements*

Ce que l'Église affirme en utilisant ces paroles empruntées à l'Écriture, c'est que la consécration par l'Esprit Saint, qui rend capable d'agir en la personne du Christ Tête, demeure pour toujours au milieu d'elle comme un ministère-source dans le sacerdoce apostolique des évêques et des prêtres. C'est pourquoi l'Église ne peut exister sans prêtres parce qu'elle ne peut exister sans la source des dons de l'Esprit communiqués à l'ensemble du peuple croyant : le sacrement de l'ordre est un sacrement qui garantit les sacrements. Et j'ajouterai, réciproquement, que s'il y a des vocations de prêtres dans une Église donnée, c'est le signe que cette Église existe vraiment et qu'elle est vraiment vivante. Je vous adresse, frères et sœurs, cette interpellation, car tout évêque se doit de l'adresser à son diocèse : s'il y a des vocations de prêtres, c'est le signe que l'Église est vivante, et l'Église est vivante parce qu'il y a des prêtres pour lui donner la vie de Dieu. « L'absence d'un prêtre dans une vie, disait Madeleine Delbrêl, est une misère sans nom, c'est la seule misère ! »

Le Concile Vatican II ne dit pas autre chose dans son décret sur le ministère et la vie des prêtres. Je le cite : « La fonction des prêtres, unie à l'ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son corps. C'est pourquoi le sacerdoce des prêtres (...) les configure au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ Tête en personne » (*Presbyterorum ordinis*, 2). Parce que l'Église ne peut exister sans le Christ, l'Église ne peut exister sans prêtres et le sacerdoce apostolique lui-même n'existe que pour l'ensemble du peuple chrétien, afin que jusqu'à la fin des temps la vie du Christ lui soit donnée. Le prêtre est celui qui, pour ses frères, a reçu la mission

d'inscrire dans le temps et l'histoire la présence sacramentelle du Christ Messie, afin que tous les baptisés puissent être appelés « prêtres du Seigneur » (*Isaïe 61*).

4. *Un peuple tout entier messianique*

Avec cette expression, nous retrouvons l'oracle d'Isaïe que nous avons entendu en première lecture et que Jésus a repris dans la synagogue de Nazareth : un jour, annonçait Isaïe, « on vous appellera prêtres du Seigneur ». Un jour, tout le peuple saint sera un peuple messianique parce qu'il aura part à l'onction de l'unique Messie. Frères et sœurs, dans le Christ ce jour est arrivé pour nous, et désormais nous ne sommes intelligibles à nous-mêmes qu'à la lumière de ce don de l'Esprit qui nous est dispensé à partir du Mystère pascal dans la Parole de vie et dans les sacrements de l'Église.

J'ai souhaité qu'à l'issue de cette eucharistie vous soit distribuée une petite image. Vous la reconnaîtrez, car c'est celle que vous avez déjà reçue si vous étiez présents le 11 janvier. Mais ce qu'il y a au dos est différent. Vous pourrez y lire une réflexion tirée de la Constitution sur l'Église du Concile Vatican II (n° 9). Le Concile parle du peuple de Dieu en ces termes : « ce *peuple messianique* (qui a reçu l'onction de l'Esprit) a pour chef le Christ. La condition de ce peuple, c'est la dignité et la liberté des fils de Dieu. Sa loi, c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ nous a aimés. Sa destinée, c'est le royaume de Dieu inauguré sur terre par Dieu lui-même. » Frères et sœurs, voilà ce que nous sommes, voilà ce que vous êtes, voilà ce qu'est l'Église dans le Christ et par lui.

Si je me suis permis dans cette homélie d'y insister à ce point, c'est pour plusieurs raisons : d'abord parce que nous sommes encore pour quelques mois dans l'année de la vie consacrée et que notre consécration radicale, celle qui est à la racine de notre vie, est celle de notre baptême et de notre confirmation : ceux et celles qui parmi nous ont reçu une consécration particulière n'ont fait que répondre à l'appel de vivre dans un état de vie particulier la consécration baptismale universelle. La deuxième raison pour laquelle j'ai insisté à ce point, c'est que nous entrerons dans quelques mois dans ce jubilé de la miséricorde voulu par le Pape François : miséricorde dont nous ne pouvons être transmetteurs qu'à la condition de savoir l'accueillir nous-mêmes – et accueillir la miséricorde, c'est toujours accueillir dans ses diverses facettes le don de l'Esprit. Et une troisième raison pour laquelle je me suis fait si insistant, sans nécessairement voir de signe partout, c'est qu'il se trouve que vous m'avez accueilli comme votre évêque en la fête du baptême du Seigneur où l'Esprit descend sur Lui et le manifeste comme Messie. Il se trouve aussi que notre diocèse vivra cette année à l'issue du temps pascal, à la Pentecôte, un grand Rassemblement de la fraternité placé sous le signe du don de l'Esprit. Tout cela nous invite à prendre une conscience nouvelle en ce jour de ce que nous avons reçu de Dieu afin de pouvoir mieux en vivre et de pouvoir mieux le donner.

Puisse cette prise de conscience nous associer à l'immense action de grâce au Christ Messie, Premier Né d'entre les morts, qui s'élève dans le cantique de l'Apocalypse entendu en deuxième lecture : « À Lui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son Sang, qui a fait de nous un royaume et des prêtres pour Dieu son Père, à lui la gloire et la souveraineté pour les siècles des siècles. »